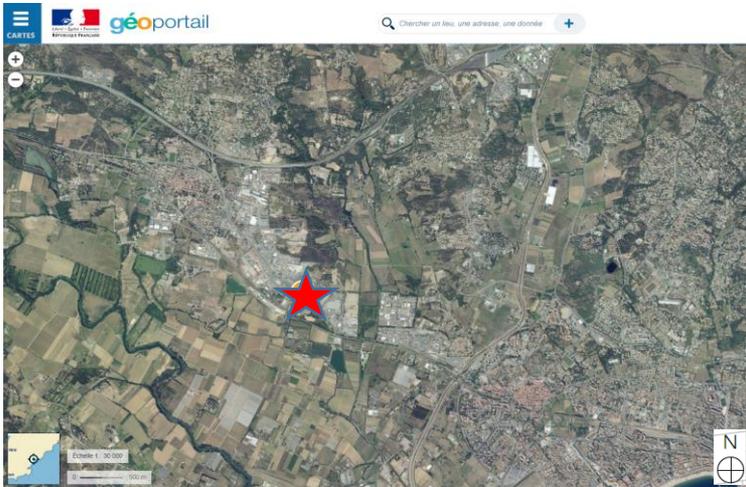


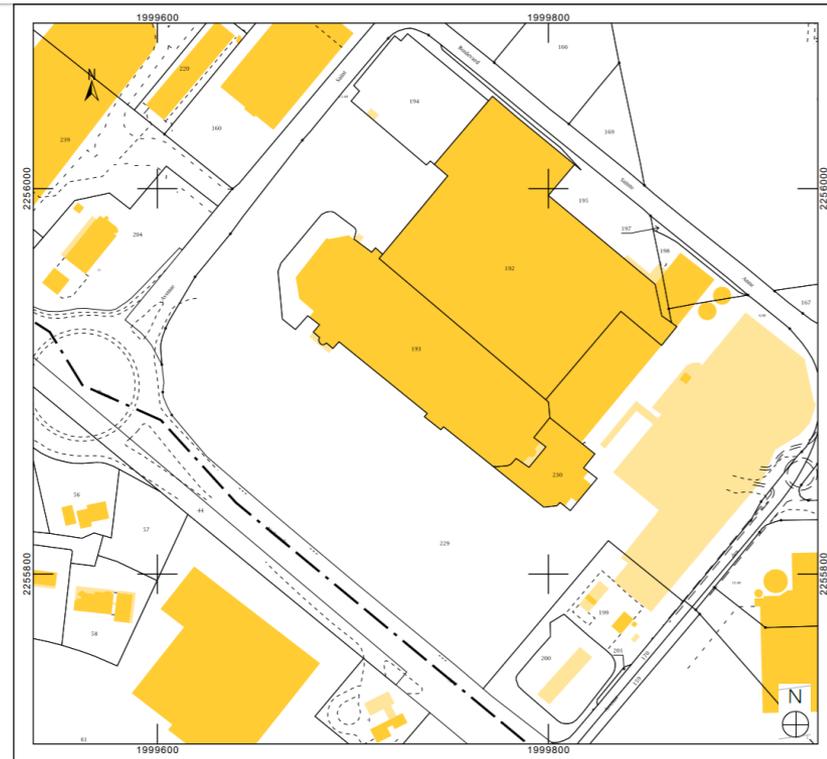
PLAN DE SITUATION 1:30000



PLAN DE SITUATION – VUE AERIENNE 1:30000

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**  
-----  
**EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL**  
-----

Département : VAR
Commune : PUGET-SUR-ARGENS
Section : AV Feuille : 000 AV 01 Echelle d'origine : 1/2000 Echelle d'édition : 1/2000 Date d'édition : 26/10/2017 (fuseau horaire de Paris) Coordonnées en projection : RGF93CC43
Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : DRAGUIGNAN 43, Chemin de Sainte Barbe CS 30407 83008 DRAGUIGNAN Cedex Cdif.draguignan@dgfp.finances.gouv.fr
Cet extrait de plan vous est délivré par :  <div style="text-align: center;">           cadastre.gouv.fr            ©2016 Ministère de l'Economie et des Finances         </div>

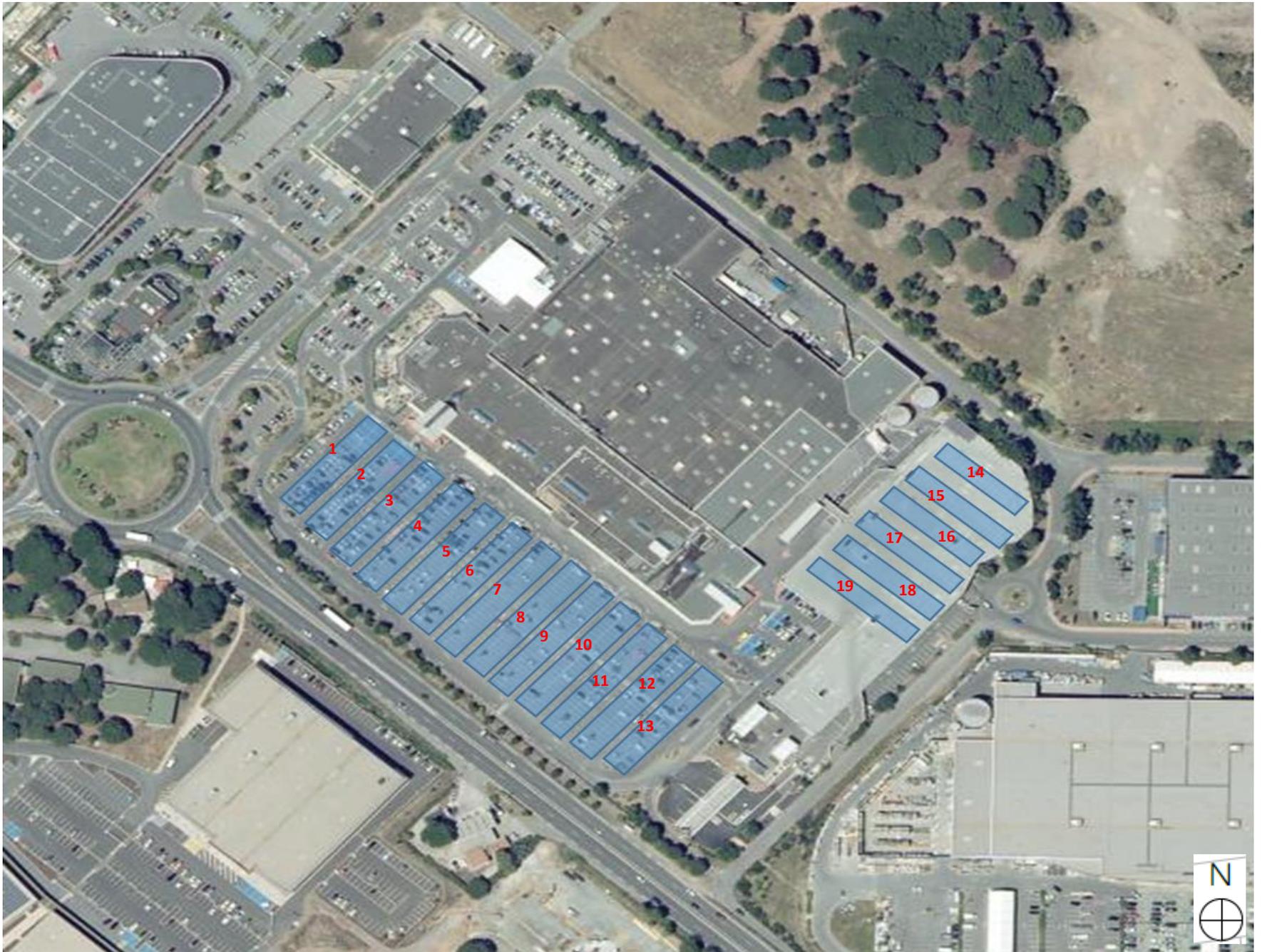


PLAN CADASTRAL – Echelle 1:2000

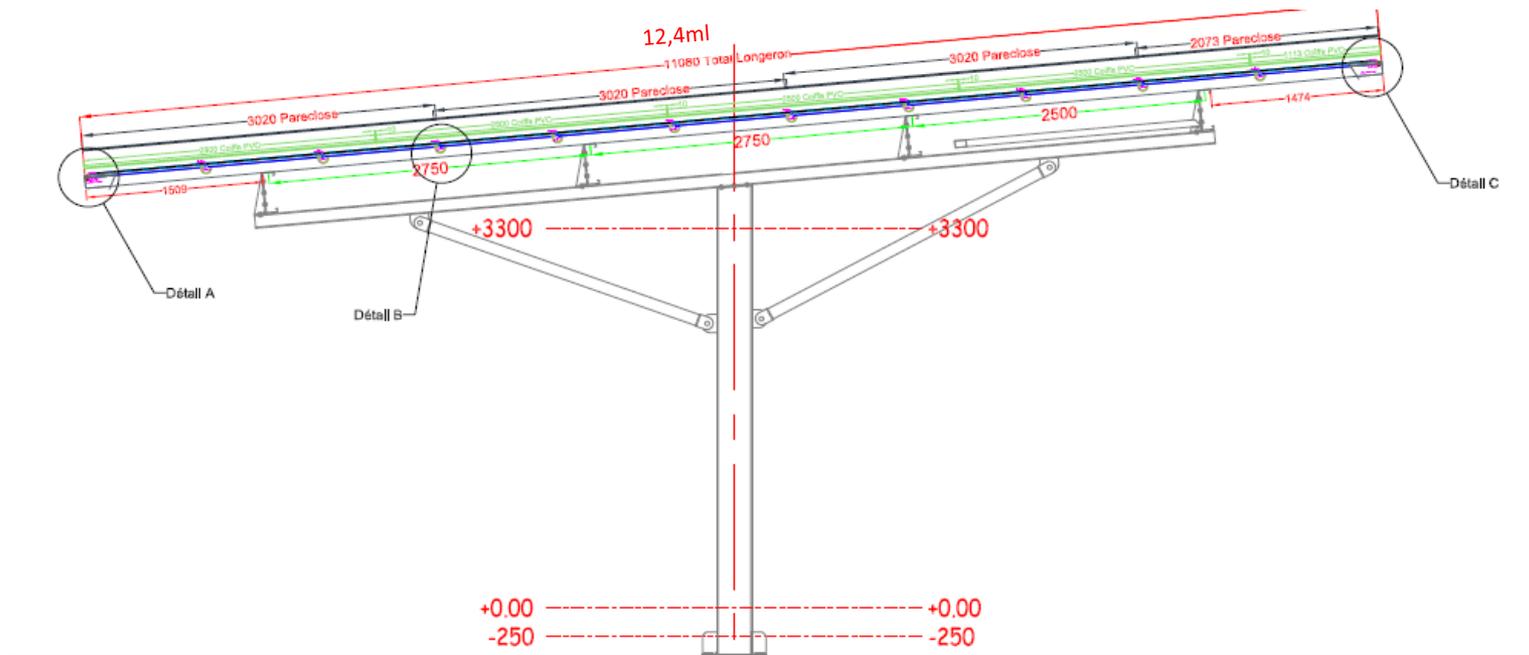
[Parcelle n° 171 - Feuille 000 AV 01 - PUGET-SUR-ARGENS \(83480\)](#)



PLAN DE SITUATION – VUE AERIENNE 1:3000



PLAN DE MASSE PROJET



PLAN EN COUPE D'UNE OMBRIERE



Situation des points de vues



PC6- Insertion dans le site



PC8-Vue 1-Vue de près



PC8-Vue 2-Vue depuis le giratoire



PC7-Vue 3-Vue de loin

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
Provence-Alpes-Cote d'Azur

Marseille, le 19 octobre 2017

Service Energie Logement  
Unité Energie Climat Air

Engie  
Hugo BRIAL  
17, rue du Pont de Lattes  
CS 60029  
34078 Montpellier Cedex 3

Référence : AO PV CRE 4 – 3 N°83 - 331

Affaire suivie par : **Carole CHABANNES et Frédéric vieillard**  
Courriel : carole.chabannes@developpement-durable.gouv.fr  
frederic.vieillard@@developpement-durable.gouv.fr

Objet : demande certificat d'éligibilité du terrain d'implantation dans le cadre de la troisième période de l'appel d'offres photovoltaïque n°2016/S 148-268152

P.J. : certificat d'éligibilité du terrain d'implantation validé et plan de situation.

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé une demande de certificat d'éligibilité du terrain d'implantation dans le cadre de l'appel d'offres photovoltaïque **n°2016/S 148-268152**, pour le projet «**Parking Carfeour**» situé sur la commune de «**Puget Sur Argens (84480)**».

Suite à cette demande veuillez trouver ci-joint le certificat d'éligibilité du terrain d'implantation **validé** et signé par le préfet de région, ainsi que le plan de situation fourni avec la demande.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Préfet et par délégation,  
Direction Régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement et par délégation,  
Chef de l'Unité Climat Air

Anne ALOTTE

## Certificat d'éligibilité du Terrain d'implantation

**Appel d'offres portant sur la réalisation et l'exploitation d'Installations de production d'électricité à partir de l'énergie solaire « Centrales au sol de puissance comprise entre 500 kWc et 17 MWc ».**

Certificat portant sur le projet [nom du projet] **ombrières photovoltaïques sur parking (ENGIE)** situé [localisation du projet] **Parking Carrefour RN7 centre commercial Grand Esterel (PUGET SUR ARGENS 83480)** dont le plan de situation conforme au paragraphe 2.6 du cahier des charges est joint.

Pour la période 3 de l'appel d'offres 2017/S 148-268152 [n° de période au sens du 1.2.2 du cahier des charges]

### Éligibilité

L'installation répond aux conditions d'implantation du paragraphe 2.6 du cahier des charges :

[COCHER LA (ou les) CASE(s) CORRESPONDANTE(s)]

**au titre du cas 1 - Zone urbanisée ou à urbaniser**

Préciser la nature de la zone : UE : zone destinée à recevoir des constructions ou installations à usage d'activités économiques.

Référence du justificatif : PLU approuvé le 21/03/2013

**au titre du cas 2 - Compatibilité zone naturelle, zone humide et défrichement**

a) Mention du terrain et référence du document d'urbanisme en vigueur :

\_\_\_\_\_

**et** b)  Le terrain n'est pas situé en zone humide

**et** c)  Le terrain n'est pas soumis à autorisation de défrichement **et** n'a pas fait l'objet d'une autorisation de défrichement au cours des cinq années précédant la date limite de dépôt des offres

**ou**  Le terrain appartient à une collectivité locale **et** répond à l'un des cas listés à l'article L. 342-1 du code forestier. Précision du cas et référence : \_\_\_\_\_

**au titre du cas 3 - Site dégradé** (*nota : le projet se verra attribuer la note NE maximale prévue au 4.4*)

Préciser la nature du site : \_\_\_\_\_

Référence du justificatif : \_\_\_\_\_

*Nota : si le projet ne répond à aucun des trois cas, l'offre se verra éliminée selon les dispositions du 3.2.3*

Il est rappelé que l'obtention du présent certificat est sans lien avec les procédures administratives qu'il appartient au Candidat de conduire. Le présent certificat ne préjuge en rien de l'obtention du permis de construire.

Fait le,

à Marseille

19 OCT. 2017

**Signature du Préfet ou du délégataire**



